

CAHIER DES CHARGES FINANCIER DES FINALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE N3/DOM - TOM FEMININE & MASCULINE

Dates : Les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mai 2011

Participants : La meilleure équipe des 7 poules de N3F au classement général annuel, les équipes classées premières de chacun des barrages de N3F et N3M à l'issue des 22 journées du Championnat de France (cf article 53 du RGEN) et les 2 équipes des DOM TOM (1 zone Antilles, 1 zone Réunion). Les DOM TOM devront confirmer leur participation avant le 26 avril 2011.

Chaque délégation est composée de 14 personnes maximum (11 joueurs/3 dirigeants, 12 joueurs/2 dirigeants) qui doivent être licenciées à la FFVB et présenter leurs licences lors de la réunion technique).

I.- A LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR

- Prévoir l'hébergement et la restauration **financés par les équipes participantes** pour un coût de **72 €** par personne (84 personnes maximum y compris DOM TOM) du samedi 28 mai au soir au dimanche 29 mai 2011 midi inclus.
- Les équipes finalistes qui souhaiteront être hébergées et restaurées par l'organisateur devront réserver et envoyer un chèque de caution de **350 €** à celui-ci avant **le lundi 23 mai 2011 12h00**. Passé ce délai, les équipes qui n'auront pas réservé et envoyé la caution devront gérer leur restauration et leur hébergement.
- **Prévoir et financer** l'hébergement (en chambre individuelle) et la restauration pour les 9 officiels (délégué technique fédéral, 2 juges-arbitres, 6 arbitres).
- **Le remboursement par la FFVB se fera uniquement sur présentation de FACTURES de restauration et d'hébergement**
- **Financer** les frais d'indemnités d'arbitrage (720 € si 5 ou 6 équipes présentes, 530 € si 4 équipes) à remettre au **juge-arbitre** par chèque bancaire (supervision CCA) lors de la réunion technique.
- Prévoir 2 salles réglementaires ou 1 salle avec 2 terrains réglementaires pour la durée de la compétition comportant pour chaque terrain : 1 téléphone, 1 tableau de marque, 1 podium d'arbitrage, 1 banc de remplaçants par équipe, 1 réfrigérateur pour avoir de la glace, mires de remplacement, eaux minérales pour les équipes, toise, manomètre, serpillières, 14 ballons identiques et homologués dont 4 ballons de match.
- Prévoir l'astreinte d'un kinésithérapeute ou d'un médecin avec nécessaire de première assistance médicale.
- Prévoir le **lavage des maillots** des équipes (2 jeux conseillés), **à la charge des équipes**.
- Mettre en place les transports des délégations et des officiels (à la charge de l'organisateur).
- Prévoir une salle pour la réunion technique du 28 mai 2011 à 14h00 et une salle pour les réunions du corps arbitral du 28 mai de 20h00 à 22h00.
- Pour les banderoles autour du terrain, les logos FFVB, répondre à la demande du secteur marketing.

II.- A LA CHARGE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY-BALL

- Transport, hébergement et Restauration du Délégué Technique Fédéral, des 2 Juges-Arbitres, des 6 arbitres désignés par la CCA (tarif Comité Directeur)
- Les demandes de remboursements doivent parvenir à la F.F.V.B, **avant le 30 juin 2011**. Passé cette date, elles ne seront plus prises en compte.
- Une tenue officielle pour le délégué technique fédéral
- **Récompenses**: - 2 jeux de 12 médailles : pour le vainqueur du tournoi et le champion (ou vice-champion si le champion est le vainqueur du tournoi).
 - 2 Trophées FFVB : pour le vainqueur du tournoi et le champion (ou vice-champion si le champion est le vainqueur du tournoi).
 - 1 Trophée FFVB (Vainqueur DOM-TOM)

III.- A LA CHARGE DE CHAQUE EQUIPE PARTICIPANTE

Transport, frais d'hébergement et de restauration sur les lieux de compétition. Les frais supplémentaires sont à régler directement par les équipes à l'organisateur.

**DEROULEMENT DE LA COMPETITION
DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE N3/DOM-TOM FEMININE & MASCULINE**

L'équipe première au classement à l'issue des rencontres, aux points acquis en fonction du nombre de matches joués puis au quotient set-avantage puis au quotient point-avantage, est déclarée « vainqueur du tournoi » et la première équipe métropolitaine est déclarée « Championne de France de Nationale 3 » Masculine ou Féminine 2010/2011.

La formule varie selon le nombre d'équipes: 2 poules de 3, avec peut-être un exempt dans une poule, en l'absence des équipes des DOM/TOM. Les 4 équipes vainqueurs des barrages sont classées en 2 poules de 3 selon leur classement théorique au sortir du championnat. Selon le nombre d'équipes des DOM/TOM présentes, la formule variera, mais on placera toujours premières les équipes métropolitaines selon le serpentín puis les équipes présentes des DOM-TOM dans chacune des poules par tirage au sort lors de la Réunion Technique.

Les ballons d'entraînements et de matchs seront des ballons identiques et homologués.

Le montant de l'amende pour la non participation à cette finale a été fixée à 1500 €.

- **vendredi 27 mai 2011** (Tournoi Final DOM-TOM)

En fonction des équipes présentes.

- **samedi 28 mai 2011**

14h00 : Réunion technique avec la présence des officiels, des responsables d'équipes, des organisateurs (possibilité de modifier le déroulement de compétition en fonction du nombre d'équipes).

1. Scénario sportif si 4 équipes présentes

Poule de 4 équipes sur 2 terrains, matchs en 2 sets gagnants

- **samedi 28 mai 2011**

16h00 1 / 4 2 / 3

- **dimanche 29 mai 2011**

10h00 Gagnant match 1/Perdant match 2 Gagnant match 2/Perdant match 1

14h00 Perdant match 1/Perdant match 2 Gagnant match 1/Gagnant match 2

Remise des récompenses à l'issue des rencontres.

2. Scénario sportif si 5 équipes présentes

Poule de 5 équipes sur 2 terrains, matchs en 2 sets gagnants.

▪ **samedi 28 mai 2011**

16h00 1 / 5 2 / 4 3 / EX

20h00 4 / 3 5 / 2 1 / EX

▪ **dimanche 29 mai 2011**

09h00 2 / 3 4 / 1 5 / EX

10h30 1 / 3 4 / 5 2 / EX

14h30 1 / 2 3 / 5 4 / EX

Remise des récompenses à l'issue des rencontres.

3. Scénario sportif si 6 équipes présentes

2 poules de 3 équipes sur 2 terrains, matchs en 2 sets gagnants (sauf la finale, en 3 sets gagnants).

▪ **samedi 28 mai 2011**

16h00 1A / 3A 1B / 3B

20h00 3 A / 2 A 3B / 2B

▪ **dimanche 29 mai 2011**

09h00 1A / 2A 1B / 2B

10h30 Premier A/ Second B Premier B/ Second A

14h00 **Finale en 3 sets gagnants**

Remise des récompenses à l'issue de la finale.

**CAHIER DES CHARGES SPORTIF
POULE FINALE DE NATIONALE 3 / DOM -
TOM FEMININE & MASCULINE**

Dates : Les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mai 2011

- La désignation du Délégué Technique Fédéral, des Juges - Arbitres est assurée par le Bureau Fédéral sur proposition des commissions.
- Les Juges - Arbitres désignés par la CCA auront la responsabilité des désignations parmi les 6 arbitres prévus (1^{er}, 2^{ème} et marqueur).
- Arrivée des délégations DOM – TOM le vendredi 27 mai après midi et des délégations métropolitaines le samedi 28 mai 2011 dans la matinée.
- Réunion technique le samedi 28 mai 2011 à 14h00.
- Les délégations fourniront au Délégué Technique Fédéral la liste définitive de leurs joueurs(euses) et dirigeants ainsi que leurs licences lors de la réunion technique.
- Le Délégué Technique Fédéral établira une liste officielle de chaque délégation qu'il transmettra au siège fédéral.
- Les équipes devront posséder obligatoirement deux jeux de maillots réglementaires et un équipement uniforme.
- Le Délégué Technique Fédéral établit un classement à la fin de chaque journée.
- Le Délégué Technique Fédéral a l'obligation de transmettre au siège fédéral toutes les feuilles de matchs dès la fin de la compétition.

**ROLE DES REPRESENTANTS FEDERAUX
POULE FINALE DE NATIONALE 3 / DOM -
TOM FEMININE & MASCULINE**

Le samedi 28 mai 2011 à 14h00

Réunion des Chefs de Délégation, des Arbitres, du Juge - Arbitre et des organisateurs. Consignes du Délégué Technique Fédéral, du Juge - Arbitre ⇒ Horaires, Salles, Transports, Logement

Le Délégué Technique Fédéral :

- S'assure que l'ensemble des joueurs et dirigeants est bien inscrit sur les feuilles de matchs.
- Assure le bon déroulement de la compétition en prenant si nécessaire les décisions qui s'imposeraient. Il peut pour cela s'entourer des avis des Juges - Arbitres et, exceptionnellement, des Chefs de Délégation.
- Il ne sera en aucun cas possible de rejouer une rencontre.
- Etablit un classement à la fin de chaque journée et le classement définitif dès la fin de la dernière rencontre.
- Est tenu d'envoyer au siège fédéral un rapport complet sur le déroulement de la manifestation.
- A l'obligation de transmettre au siège fédéral toutes les feuilles de matchs dès la fin de la compétition.
- Etablira une liste officielle des participants de chaque délégation qu'il transmettra au siège fédéral.
- Prépare la remise des récompenses avec l'organisateur.

La Commission de Discipline :

- Elle est constituée des Juges -Arbitres, du Délégué Technique Fédéral, et d'un Représentant du Club organisateur désigné lors de la Réunion Technique.